

Burundi : Procès d'un militant anti-corruption, les zones d'ombres de la justice

MISNA, 16 février 2012 Le président de l'organisation Parole et Action pour le Veil des consciences et l'évolution de la mentalité, Faustin Ndikumana, arrêté le 7 février dernier à Bujumbura pour de prétendues fausses déclarations, a été entendu mercredi matin par le ministre public en prévision de son procès. Le militant, qui risque jusqu'à 10 ans de réclusion, avait récemment sollicité le ministre de la Justice d'enquêter sur le controversé mode de recrutement de certains magistrats.

Amnesty International a fermement condamné l'arrestation de Ndikumana, que l'organisation considère un « œuvre de l'opinion ». Son incarcération pourrait par ailleurs inciter au silence les journalistes et la société civile afin d'éviter d'autres arrestations arbitraires, s'insurge Amnesty dans son appel à la libération du militant. La comparution de Ndikumana est également intervenue au lendemain d'un appel de l'Union européenne (UE) aux autorités burundaises pour promouvoir une justice indépendante et efficace et résoudre certaines affaires emblématiques, notamment le massacre de Gatumba, commis en septembre 2011 et soldé par 39 victimes et sur lequel la magistrature burundaise a rendu un verdict controversé, le double homicide de novembre 2011 à Ngozi (nord) d'un coopérant italien et d'une religieuse croate, et encore le meurtre du militant Ernest Manirumva, advenu en 2009 alors que celui-ci enquêtait sur un trafic d'armes au sein des forces de police.